

LA BRUFFIÈRE MAG

BULLETIN D'INFORMATIONS - COMMUNE DE LA BRUFFIÈRE



DOSSIER

Consommer local
à La Bruffière,
c'est possible !

P.04

À LA UNE

Un écran TV à
l'accueil de la
mairie

P.06

ZOOM

Plan de
prévention
et de sécurité

P.11



#JANVIER:

DISTRIBUTION DES BULLETINS PAR LES JEUNES

dans le centre-bourg, encadrés par le service animation jeunesse.

#8 MARS:

**LIVRAISON DE MASQUES
DANS CHAQUE ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE**



La municipalité a souhaité apporter son soutien aux familles d'enfants scolarisés en primaire dans les 3 écoles de la commune.



#MARS:

FLEURISSEMENT DE PRINTEMPS

Merci pour vos messages & commentaires sur les fleurs des jardinières. Ils ont été transmis à toute l'équipe des Services Techniques.



#AVRIL

RÉOUVERTURE PLACE DU LAVOIR ET RUE DE LA MOZELLE

La rue de la Mozelle et la place du Lavoir ont été réouvertes après les travaux de réfection.



#3 MAI:

**LANCEMENT DES TRAVAUX RUES DE LA MARZELLE,
DU CHANOINE DURET ET DE LEURS IMPASSES**

Les travaux de réfection de voirie et rénovation des réseaux ont débuté pour une durée d'un an.



#8 MAI:

DÉPÔT DE GERBE

En comité restreint avec les portes-drapeaux et en présence du président de l'UNC.



#18 MAI:

RÉCEPTION DES TRAVAUX LOTISSEMENT DES POTIERS

Les travaux de la première tranche du lotissement sont désormais terminés et les lots ont été proposés à la vente pour les personnes inscrites en mairie.



É DI TO

“VOUS CONNAISSEZ NOTRE ENGAGEMENT LIÉ À LA PRÉSERVATION DE NOTRE QUALITÉ DE VIE”

Après plus d'un an de mandat durant lequel nous avons dû réinventer nos façons de travailler et faire preuve d'agilité, l'actualité reste encore principalement concentrée sur la situation sanitaire liée à la pandémie. Je ne vais pas m'attarder sur ce sujet, déjà bien relayé par les médias. Ceci dit, je vous invite à profiter d'une certaine liberté que l'on retrouve peu à peu et vous appelle à la plus grande prudence, au respect des gestes barrières pour continuer à vous protéger et protéger ceux qui vous sont chers.

Le travail des commissions et du conseil continue, les projets et chantiers se poursuivent et d'autres font l'objet de réflexion et relèvent d'un intérêt particulier pour notre commune.

Tout d'abord, en termes de travaux structurants, les projets évoluent de façon positive. Leur réalisation constitue un impératif pour répondre à la croissance démographique et économique de notre commune :

- La finalisation de la **construction du lotissement des Potiers** (1^{ère} tranche)
- L'**aménagement de la place du Lavoir** permettant de relier le lotissement des Potiers aux commerces et d'avoir des stationnements au cœur du centre-bourg.

Également, nous accordons une importance particulière à la réfection de la voirie afin d'optimiser **la qualité des réseaux et sécuriser certains axes** (c'est le cas des rues de la Marzelle, du Chanoine Duret et de leurs impasses).

Enfin, vous connaissez notre engagement sur les questions liées à la **sécurité, à la prévention et à la préservation de notre qualité de vie**. À ce titre, et comme de nombreuses communes, La Bruffière n'est pas épargnée par les actes d'incivilité et de petite délinquance nuisant à notre qualité de vie. C'est pourquoi, nous avons mis en place des **actions de prévention** qui s'ajoutent à celles déjà existantes. Nous avons également **renforcé les liens avec la police intercommunale et la gendarmerie** afin de réaliser des actions de prévention et de sensibilisation auprès des publics identifiés. Enfin, le conseil municipal a également décidé **d'adhérer au dispositif de vidéoprotection**, proposé par la Communauté de Communes Terres de Montaigu.

Soyez rassurés concernant le respect des libertés individuelles ! Vous pourrez découvrir dans ce bulletin les tenants et aboutissants de cet outil, extrêmement bien cadré par la réglementation française.

Par ces actions, nous souhaitons vivement **sécuriser les lieux publics** fréquentés au sein de la commune et **préserver notre qualité de vie**.

Pour terminer, il ne me reste plus qu'à vous souhaiter un excellent été et de belles vacances ressourçantes et pleines de sérénité.

Jean-Michel Bregeon

Maire de La Bruffière

LA BRUFFIÈRE MAG

Magazine édité par la Municipalité de La Bruffière
Tirage 1 900 exemplaires

Direction de la publication : Jean-Michel Bregeon
Angéline Maindron, Robert Braud, Catherine Piot, Laurent Chiron,
Myriam Bourasseau, Christophe Loizeau.

Comité de rédaction : Commission communication

Crédit photos : Mairie de La Bruffière - Arnaud Gauthier - Adobe Stock

Conception : RVB Communication

Impression : Cocoon Silk 100% recyclé blanc

DOSSIER

Consommer local

à La Bruffière, c'est possible !



Des produits de la ferme, bien de chez nous !

Manger Français, c'est bien ! Et lorsqu'on a la chance d'avoir des producteurs locaux, c'est encore mieux ! C'est dans ce sens que nous avons souhaité mettre un point d'honneur à l'ensemble de la profession agricole et plus particulièrement en présentant plus en détails les hommes et les femmes qui, chaque jour, peuvent contribuer directement à notre économie locale. Bienvenue à La Bruffière, la commune où l'on peut manger des produits de la ferme bien de chez nous.



1

GAEC LE CHÉPI À Bel-Air

C'est au mois d'août 1987 que le GAEC voit le jour sur la commune. Aujourd'hui 3 personnes travaillent sur l'exploitation dans le village de Bel-Air.

Le CHÉPI a toujours proposé ses produits en vente directe. Ceci dit, avec la situation sanitaire, la structure s'est réinventée pour pallier aux fermetures des restaurants et a développé sa gamme de produits cuisinés : cuisinés en bocaux, terrines et rillettes de pigeons, pigeonneaux frais prêt-à-cuire.

GAEC LE GRAND AIR Le Grand Cléon

Dans le village du Grand Cléon, 4 exploitants agricoles créent en 2017 un atelier de vente directe lié à la production de **Porc Label Rouge**.

Depuis cette date, vous pouvez donc commander des produits frais que ce soient des produits de découpe (rôti, escalopes, poitrine...) ou des produits élaborés (jambon fumé ou en chiffonnade, saucisses et chipolatas, poitrine assaisonnée...).



2



3

GAEC LE PRÉ VERGER Le Verger

Depuis plus de 10 ans, Morgane et Frédéric vous accueillent à la ferme pour découvrir leur production de volailles (poulets, dindes, oies, chapons, pintades) et de pains nature & spéciaux.

La structure vous propose des produits issus de l'Agriculture Biologique.

//

Ce qui réunit tous les producteurs de la commune, c'est la passion de leur métier mais aussi le contact humain. Au détour d'une visite ou d'un retrait de commande, ils seront ravis de vous en dire plus sur leur savoir-faire !

Comment acheter leurs produits, on vous dit tout !

GAEC LE CHÉPI

06 75 37 47 66
gaec.chepi@orange.fr
Sur commande
Retrait sur rendez-vous

GAEC LE GRAND AIR

06 83 89 11 75
gaeclegrandair@wanadoo.fr
Sur commande
Retrait au Grand Cléon
le vendredi entre 14h et 18h30

GAEC LE PRÉ-VERGER

02 51 46 91 60
lepreverger@yahoo.com
Sur commande
Retrait au Verger
le vendredi entre 16h et 18h

COMMUNICATION & ÉCONOMIE

Adjoint en charge de la commission
communication, économie & tourisme
Angéline MAINDRON, 1^{ère} adjointe.



#À LA UNE

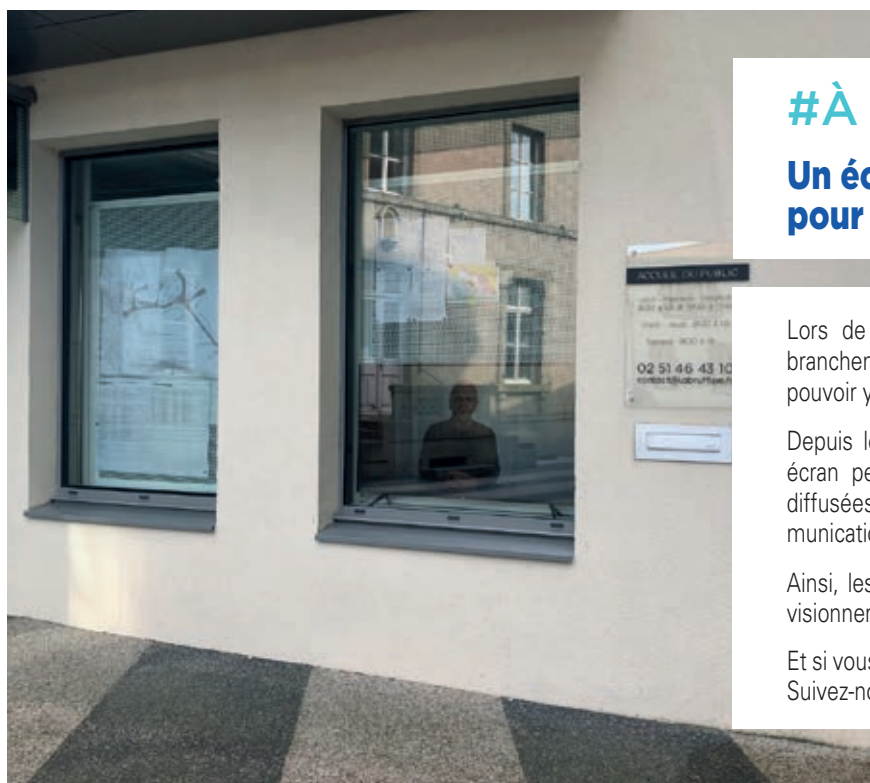
Un écran TV à l'accueil de la Mairie pour rester informé

Lors de la rénovation de la mairie en 2014-2015, des branchements électriques avaient été prévus dans le but de pouvoir y intégrer un écran de télévision.

Depuis le début de l'année, nous avons donc installé un écran permettant de diffuser les vidéos & informations diffusées sur les réseaux sociaux et autres supports de communication de la commune.

Ainsi, les personnes n'ayant pas accès à internet peuvent visionner les diffusions à l'accueil mais aussi en extérieur.

Et si vous êtes connectés, il y a aussi notre chaîne Youtube ! Suivez-nous !



BILAN



Près de 600 abonnés sur Facebook & Instagram

À ce jour, vous êtes près de 600 à nous suivre sur les réseaux sociaux. Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à nos publications.

Vos interactions nous encouragent à poursuivre l'information par ces canaux de communication tout en conservant et améliorant ceux existants.

ÉCONOMIE LOCALE

Ils s'installent

CITRONNELLE & CURCUMA

Traiteur - Cuisine du monde
Julien VERGOZ
06 28 13 57 81
contact@citronnelleetcurcuma.fr



LE PETIT BISCUIT TATTOO

Salon de tatouage privé
07 80 94 92 81
leptitbiscuit.tattoo@gmail.com



TWICY STORE

Boutique en ligne de décoration,
une sélection pour les enfants,
de la papeterie, des livres...
Contact par téléphone au 07 49 86 22 50
Du lundi au vendredi entre 9h et 17h
<https://twicy-store.com/> - hello@twicystore.com



Adjoint en charge de la commission

Aménagement rural, urbain & environnement :

Robert BRAUD, 2^{ème} adjoint

& secondé par Christian LOIZEAU, conseiller délégué.



VOIRIE

Réfection des rues du Chanoine Duret, de la Marzelle & de leurs impasses

Les travaux ont démarré fin avril dans les rues du Chanoine Duret, de la Marzelle et de leurs impasses. Pendant environ 1 an, les réseaux vont être rénovés. D'autres part, des stationnements vont être intégrés dans le quartier.

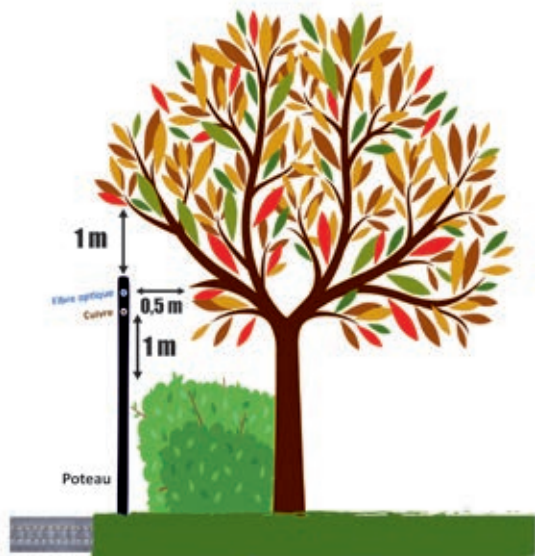
Enfin, certaines zones vont être sécurisées et la fluidité de la circulation améliorée.

Cette opération a été financée par :

- Le fonds de concours de la Communauté de Communes Terres de Montaigu pour 250 000 euros.
- Le fonds de relance du Département de la Vendée pour 55 357,94 euros.

ÉLAGAGE & ÉBRANCHAGE

Les bonnes pratiques pour déployer la fibre tout en préservant les haies



Afin d'assurer le raccordement à la fibre d'ici fin 2023, les travaux de création de ce nouveau réseau entrepris par Vendée Numérique nécessitent l'intervention de techniciens et le passage de câbles aériens parfois à proximité des haies situées en bordure de voies routières. Vendée Numérique estime à ce jour que 6 500 kilomètres de câbles aériens sont à déployer d'ici 2023, dont 1 300 km vont nécessiter un ébranchage. Ainsi, sur l'ensemble du linéaire de haies existantes en Vendée, 3 % des haies devront faire l'objet d'un élagage permettant l'intervention des équipes de Vendée Numérique en toute sécurité.

Attention, l'interdiction de tailler les haies et les arbres durant la période de reproduction et de nidification des oiseaux est fixée du 1^{er} avril au 31 août. Vous pourrez donc élaguer les arbres et haies concernées à partir du 1^{er} septembre prochain.

Explications sur le schéma ci-contre.

PROPRETÉ

Les gestes de chacun participent à la propreté générale

La commune fait régulièrement intervenir un service de balayage mécanisé des rues. Il appartient à chacun d'optimiser la qualité de ces interventions en :

- Arrachant les quelques herbes sur le trottoir devant chez soi
- Balayant le trottoir vers le caniveau en bordure de voie
- Stationnant vos véhicules sur des places de parking (et non devant le trottoir).

En 2021, voici les dates de passage à noter pour le centre-bourg et pour Saint-Symphorien :

JEUDI 29 JUILLET

JEUDI 30 SEPTEMBRE

JEUDI 25 NOVEMBRE

JEUDI 23 DÉCEMBRE



ACTION SOCIALE & ÉDUCATION

Adjoint en charge de la commission

Action sociale & éducative

Catherine PIOT, 3^{ème} adjointe

& secondée par Lydie DURET, conseillère déléguée.



BON À SAVOIR

La Mission Locale du Haut Bocage accompagne les 16/25 ans

La Mission Locale accompagne les jeunes de 16 à 25 ans. Vrai partenaire de l'insertion, une équipe dédiée pour accompagner et conseiller les jeunes dans leur vie quotidienne. Chaque jeune accueilli bénéficie d'un suivi personnalisé pour lui permettre de mener à bien son projet professionnel par des actions de formation, de remises à niveau, d'immersions en entreprise ou de parrainage avec des professionnels bénévoles.

La Mission Locale s'implique auprès des jeunes pour les sensibiliser à prendre soin d'eux. Une aide est proposée pour accéder à leurs droits, faire un bilan de santé, se rendre à un point d'écoute psychologique, avoir des conseils sur l'alimentation, l'hygiène ou encore le rythme de vie.

La Mission Locale est aussi engagée sur la sécurité routière et la mobilité ; elle accompagne les jeunes dans leur projet de permis de conduire ou de BSR.

La Mission Locale soutient les jeunes dans la recherche et l'accès au logement, les informe sur les associations de loisirs et culturels, les conseille sur diverses démarches administratives.

Pour prendre RDV, appelez le 02 51 66 81 15.

Permanence à la mairie de La Bruffière le 1^{er} vendredi de chaque mois uniquement sur rendez-vous.

Mission Locale du Haut Bocage

Rue de l'Étendue

85500 les Herbiers

Tél: 02 51 66 81 15

contact@mlhb.fr



CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS

Les actions du conseil des enfants

La situation sanitaire n'a pas permis de maintenir les conseils municipaux enfants en présentiel. Ceci dit, des actions ont été portées par les membres :

- **Le concours de dessin** ouvert aux enfants de 5 à 13 ans (du 3 avril au 15 mai). 54 enfants ont participé. À l'heure où le bulletin est rédigé, la sélection des gagnants n'a pas eu lieu. Vous retrouverez la liste des gagnants sur notre site web, le panneau lumineux et les réseaux sociaux.
- **L'animation de chants à l'EHPAD de L'Étoile du Soir** le 29 mai dernier.

Les idées sont nombreuses et les jeunes élus ne manqueront pas de travailler sur d'autres beaux projets dans les mois à venir.





CITOYENNETÉ

Renouvellement du dispositif «Argent de poche»

La commune a décidé de **renouveler le dispositif "Argent de Poche"**. Initialement prévu sur 2 périodes (vacances de printemps et été), le dispositif a dû être annulé sur la période du 26 avril au 7 mai, en raison des mesures gouvernementales et notamment au décalage des vacances de printemps. Cet été, les jeunes volontaires participeront à l'opération du 28 juin au 13 août 2021.

Cette opération offre la possibilité **aux jeunes de 17 ans, nés en 2004, qui habitent à La Bruffière** d'effectuer des petits **chantiers de proximité** (1/2 journée) et de recevoir en contrepartie une indemnisation de 15 € par chantier.

C'est l'occasion pour eux de rendre service à la commune et de découvrir un environnement professionnel. Les chantiers se déroulent sur une demi-journée soit auprès du service technique (entretien désherbage, nettoyage...) ou de l'EHPAD «L'Étoile du Soir» (maintenance, entretien, animation, cuisine).

Chaque jeune né en 2004 a donc reçu un courrier de présentation du dispositif et l'invitant à venir retirer le dossier d'inscription.

Les inscriptions ont été clôturées début avril. Une opération qui a eu un franc succès comme depuis ses débuts.

CIVILITÉ

Le savoir-vivre, c'est quoi ?

La **civilité** ou **savoir-vivre** désigne un ensemble de règles de vie en communauté telles que le respect d'autrui, la politesse ou la courtoisie.

Grâce à quelques règles simples, notre qualité de vie peut s'améliorer considérablement en :

- triant ses déchets,
- en évitant toute pollution (jeter des papiers, des mégots par terre...),
- en évitant de se garer sur les trottoirs même pour un court arrêt dans un commerce,
- en bannissant le tapage nocturne,
- en tenant son chien en laisse.

TERRE DE JEUX

Inscription de la commune pour la labellisation «Terre de jeux 2024».

Le label «Terre de Jeux 2024, c'est quoi ?

«Terre de Jeux 2024» est un label destiné à tous les territoires : communes, intercommunalités, départements, régions... Il valorise les territoires qui souhaitent mettre plus de sport dans le quotidien de leurs habitants et s'engager dans l'aventure des jeux, quels que soient leur taille ou leurs moyens.

Pourquoi adhérer ?

En 2024, la France accueillera le monde à l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques.

Notre ambition pour la commune de La Bruffière est de nous associer à cette dynamique créée aujourd'hui par ce label et mettre en place des actions à la hauteur de nos moyens pour promouvoir le sport et les jeux.

À cet effet, la commission «Sports & Citoyenneté» a validé l'inscription de la commune au label «Terre de Jeux 2024».

Si notre dossier est accepté, nous pourrions ainsi mettre en place des actions diverses visant à :

- célébrer et faire vivre toutes les émotions des Jeux,
- promouvoir la pratique sportive,
- favoriser la découverte du sport pour tous et de ses valeurs.

Plus d'infos ? Consultez le site

<https://terredejeux.paris2024.org/>



Adjoint en charge de la commission
finances & administration générale
Myriam BOURASSEAU, 5^{ème} adjointe.



BUDGET PRINCIPAL

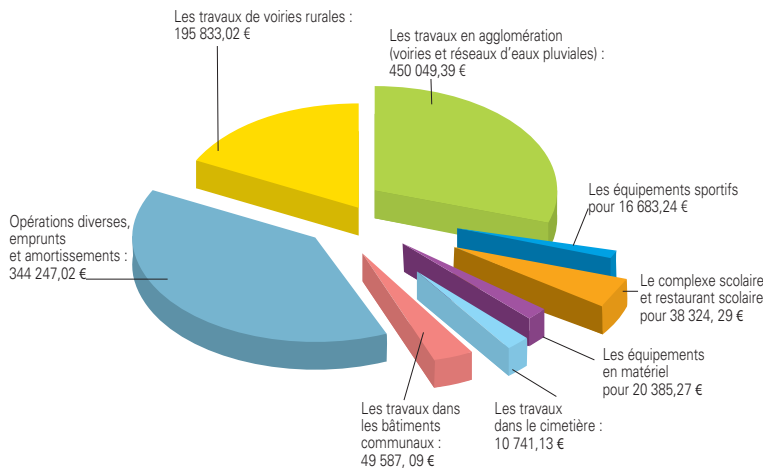
1/ Retour sur le budget de fonctionnement 2020

La section de fonctionnement regroupe les recettes et les charges de fonctionnement de la commune.

- Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 3 166 439,91€.
- Les charges de fonctionnement s'élèvent à 1 833 242,95 €.
- La capacité d'autofinancement brute (le résultat) est de 1 333 196,96 €, soit 42.10 % des recettes de fonctionnement communal.

Les investissements réalisés en 2020

En 2020, les investissements se sont élevés à 1 125 850,45 €, dont :



Le financement de ces investissements

Les investissements de 2020 ont été financés par les subventions reçues, le FCTVA* et par autofinancement. Nous n'avons pas eu recours à l'emprunt en 2020.

*FCTVA : Fonds de Compensation pour la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA) est un prélèvement sur les recettes de l'État qui constitue la principale aide de l'État aux collectivités territoriales en matière d'investissement.

2/ Les projections du budget 2021 et les décisions du Conseil Municipal

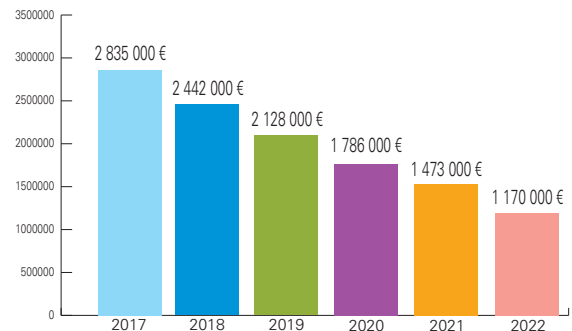
Le taux des impôts locaux

Notre capacité d'autofinancement de l'année 2021 ainsi que les réserves vont permettre à la commune de couvrir les prévisions d'investissement pour 2021. Le conseil municipal a statué de nouveau, et a décidé de ne pas augmenter le taux des impôts locaux.

La dette communale

Il ne sera pas nécessaire dans le budget principal de recourir à l'emprunt pour le financement des investissements 2021.

L'endettement de la commune continue de baisser pour s'établir à 1 786 805,07 €, au 1^{er} janvier 2021, ce qui représente seulement 1,20 année de notre capacité d'autofinancement brute.



Les projets d'investissements pour 2021

- Les travaux de voirie et d'assainissement (rues de la Marzelle, du Chanoine Duret)
- Les études des projets du mandat (Parc Pointe à Pitre, rénovation Salle polyvalente, Presbytère)
- Aménagement Place du Lavoir, rue de la Moselle
- L'entretien annuel des voiries rurales et le curage des fossés
- La poursuite du lotissement des Potiers
- Les travaux de voirie du village de Saint-Père
- Sanitaires la Colardière / le Rouet
- Renouvellement du matériel des services techniques
- Equipements divers (école, parc, infrastructures sportives...)
- Fouilles archéologiques (Le Moulin)


Espaces publics & voirie :
1 858 500 €


Bâtiments et matériels :
1909 868,01 €


Éducation & enfance :
47 500 €


Sport :
66 400 €


Patrimoine et culture :
15 000 € (cimetière)


Réserves foncières :
600 000 € (restructuration urbaine)


Remboursement d'emprunt (capital) :
365 067,39 €

BUDGETS ANNEXES

Données de la section investissement 2021 :

- **Budget assainissement :** 630 354,29 €
- **Budget lotissement des Potiers :** 450 000,00 €
- **Budget des terrains aménagés :** 1 019 924,86 €
- **Budget Pôle Services :** 170 006,84 €



Sécurisation des toits du restaurant scolaire & école pour éviter les intrusions.

ZOOM SUR

Un programme de prévention et de sécurité pour la préservation de notre qualité de vie

Depuis quelques années, la recrudescence des incivilités et d'actes dits de petite délinquance sur la commune nous ont conduit à réfléchir à un programme de prévention et de sécurité. Il a été effectué afin de mettre en place **diverses actions répondant à trois objectifs majeurs** :

1/ Sensibiliser dès le plus jeune âge

Afin de créer le dialogue dès le plus jeune âge, des actions citoyennes sont régulièrement mises en place par la commune :

- **Les projets du conseil municipal des enfants** sur des thématiques relatives à la sécurité, projet de visite de la Gendarmerie, initiation aux gestes des 1^{ers} secours...
- **Le passeport du civisme** avec des actions définies sur les enjeux environnementaux, intergénérationnels... (lancement prévu en septembre 2021).
- **L'opération «Argent de poche»** qui donne l'opportunité aux jeunes entre 16 et 18 ans d'effectuer une mission, encadrée par des agents communaux sur des périodes définies. En contrepartie, le participant est indemnisé.
- **La distribution des bulletins communaux** dans les boîtes aux lettres des habitants du centre-bourg, encadrée par le service d'animation jeunesse.
- **Les échanges réguliers avec des élus** venant à la rencontre des publics mineurs présents sur les sites publics. Ces discussions permettent de dissuader avant d'éventuels passages à des actes d'incivilités.

Régulièrement, la **Gendarmerie et la Police Intercommunale interviennent dans les écoles** de la commune afin d'échanger avec les élèves.

Parallèlement aux actions communales, nous souhaitons mettre en avant le **travail effectué par les encadrants des associations**. Les activités associatives permettent aux enfants de se construire par des apprentissages variés, de façon complémentaire à leur cursus scolaire. Par exemple, les entraînements sportifs ou les ateliers culturels sont l'occasion pour les encadrants d'aborder les questions en lien avec le respect de soi, des autres et des biens ...

C'est d'ailleurs le cas de l'association Familles Rurales qui intervient auprès des jeunes, par des **actions complémentaires** :

- Un **programme d'animation** à chaque période de vacances et les mercredis avec notamment le «Café des jeunes» tous les mercredis après-midi (espace de discussion).
- Des **actions de sensibilisation thématiques** (exemples : sur la santé par des collaborations avec les associations sportives, sur les conduites à risques ...).

- **Une continuité éducative en ligne** grâce aux initiatives de professionnels impliqués comme Lucie Malicot, directrice jeunesse. Elle fait partie du réseau départemental «Promeneurs du Net». Sa présence sur Facebook permet d'être à l'écoute des jeunes et des parents qui le souhaitent (permanences en live les mardis & vendredis de 17h30 à 20h30).

Enfin des **actions intercommunales** sont également mises en place puisque la problématique des incivilités n'épargne pas les autres communes du territoire (ex. Projet les Arts Jeunes Talents, création d'un outil de prévention itinérant pour les jeunes).

2/ Protéger nos citoyens

En novembre 2020, le conseil municipal après avoir travaillé en commission sur la thématique a validé la mise en place de la **participation citoyenne**. Il s'agit d'un dispositif de prévention de la délinquance sous la forme d'un réseau de solidarité de voisinage structuré autour de citoyens référents, permettant d'alerter la Gendarmerie Nationale de tout événement suspect ou de tout fait de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens dont ils seraient témoins.

Fin avril, nous avons également **sécurisé les toits du restaurant scolaire et de l'école** pour éviter toute intrusion ainsi que d'éventuels dégâts.

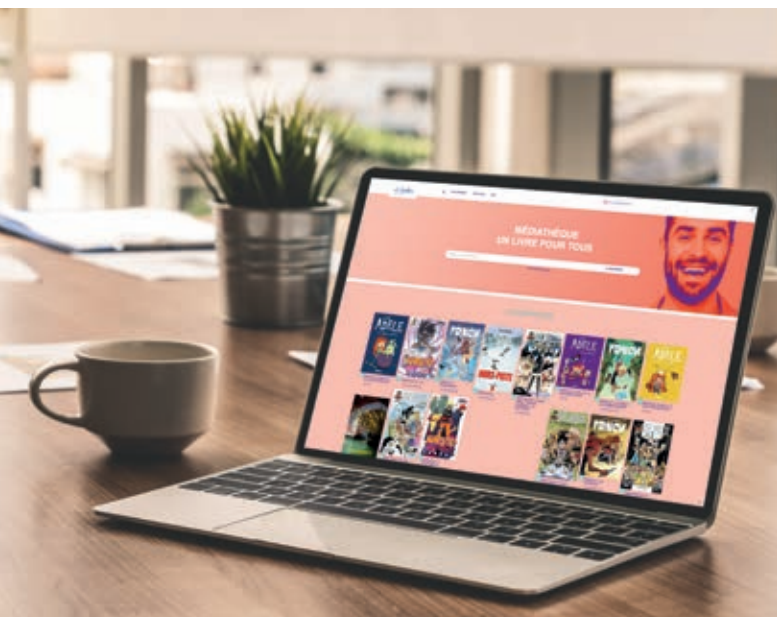
3/ Dissuader

Afin de dissuader ces actes d'incivilité et de délinquance, le Conseil Municipal a répondu positivement à la **proposition de la Communauté de Communes Terres de Montaigne pour l'installation d'un système de vidéoprotection** sur la commune. Il ne s'agira pas d'un centre de supervision visible 24h/24 mais uniquement sur réquisition d'un officier de police judiciaire assermenté.

Seuls certains lieux publics seront concernés et un affichage sera clairement posé pour informer que le lieu est sous vidéoprotection.

Il nous a paru indispensable de vous présenter ce programme de prévention et de sécurité qui vise à **préserver notre qualité de vie à La Bruffière**.

Adjoint en charge de la commission
culture, loisirs & jeunesse
Christophe LOIZEAU, 6^{ème} adjoint.



LECTURE PUBLIQUE

Le portail internet de la médiathèque UN LIVRE POUR TOUS est en ligne !

Adhérent ou simple curieux ? Consulter l'intégralité du fonds documentaire de la Médiathèque, c'est désormais possible ! En vous rendant sur ce portail, vous pouvez aussi utiliser un moteur de recherche pour retrouver les ouvrages.

Pour les abonnés, en vous connectant à votre compte, vous pouvez visualiser la liste de vos prêts en cours et réserver parmi les documents disponibles ou empruntés. Une rubrique «AIDE» vous permet aussi de répondre à toutes vos questions en cas de perte de votre carte, de mot de passe perdu, de réservation d'ouvrages ...

Retrouvez le portail internet de la Médiathèque sur :
<https://catalogue.terresdemontaignu.fr/la-bruffiere>

LOISIRS

Des aides pour passer au vélo

Rapide, pratique, bon pour la santé, économique et écologique, pour un usage quotidien ou ponctuel, les bonnes raisons ne manquent pas pour choisir le vélo ! La Communauté de Communes Terres de Montaignu a voté la mise en place d'aides à l'achat de vélo avec ou sans assistance électrique pour les habitants ou entreprises du territoire de 50 € à 400 €.

La Communauté de communes encourage ses habitants et entreprises dans leurs pratiques cyclistes quelles que soient leurs utilisations. Choisir le vélo, c'est opter pour un mode de déplacement plus économique et écologique et préserver sa santé. Avec l'ajout de quelques accessoires et l'assistance électrique, le vélo offre aussi praticité et confort.

La mise en place des aides permet d'inciter les habitants à se doter de vélos qualitatifs et adaptés pour pouvoir développer un usage plus régulier et d'accompagner les entreprises à se doter d'une flotte de vélos de service ou vélos utilitaires pour leurs déplacements professionnels.

Pièces du dossier d'aide :

- facture du vélo datée et au nom et à l'adresse du demandeur (à partir du 1^{er} mars 2021).
- RIB au nom du demandeur.

Les dossiers de demande d'aide seront traités par ordre d'arrivée et dans la limite du budget disponible.

Chaque dossier déposé pour une demande d'aide à l'achat de vélo fera l'objet d'une instruction par les services de Terres de Montaignu visant à vérifier la conformité des pièces justificatives transmises.



Les aides à l'achat de vélo

Terres de Montaignu propose une aide financière pour l'achat de vélo avec ou sans assistance électrique pour des vélos neufs ou d'occasion achetés chez un professionnel. Montant des aides (sans conditions de ressources) :

- Vélo Mécanique : 50 €
- Vélo à assistance électrique : 100 €
- Vélo Familial ou Cargo Mécanique : 200 €
- Vélo à assistance électrique familial ou cargo : 400 €

Les principales conditions

Pour les habitants :

- Personne majeure domiciliée sur le territoire de Terres de Montaignu (résidence principale).
- Achat d'un vélo neuf (homologué avec batterie sans plomb pour les vélos à assistance électrique) après le 1^{er} mars 2021.
- Une aide par foyer.

Pour les entreprises :

- Entreprises implantées sur le territoire de Terres de Montaignu.
- Achat d'un vélo neuf (homologué avec batterie sans plomb pour les vélos à assistance électrique) après le 1^{er} mars 2021
- Maximum 2 aides par entreprise.



#École Privée

Sacré Cœur - La Bruffière

Site : <http://labruffiere-ecolesacrecoeur.fr> – Tél. 02 51 42 51 55 – email : ecole85530@gmail.com



L'année scolaire 2020/2021 a été aussi anxiogène que l'année précédente. Entre classe fermée, absences d'élèves et d'enseignants pour cas contact et cas COVID, classe à la maison, réunions en distanciel, autotests, lavage des mains, port du masque, modification des horaires, rien ne nous aura été épargné.

Nous espérons tous que cela se termine le plus rapidement possible. Malheureusement, nous avons perdu toute la convivialité qui nous anime, les rassemblements, les temps forts, célébrations, mi-Carême, kermesse n'ont pas été possibles en grand groupe. En revanche, **nous avons réussi à emmener 190 enfants au zoo le 12 mai et ce fut une immense joie de retrouver les voyages scolaires.**



Deux figures de l'école ont décidé de faire valoir leurs droits à la retraite. Maryse Hardy est arrivée à l'école du Sacré Cœur en septembre 1992. Elle a connu le site, rue Sainte Radégonde où il fallait conduire les enfants à la cantine à pied. Durant 28 ans, elle est devenue le pilier et le repère pour quasiment tous les élèves de CP.

M. Pacteau aura passé 13 années scolaires à La Bruffière avec un bail de 3 années cumulées avec l'école de St Symphorien. **Il remercie toutes les familles qu'il a côtoyées ainsi que tous les responsables OGEC et APEL, sans oublier la municipalité avec lesquels il a toujours entretenu des relations amicales et professionnelles.**

Nous les remercions pour leur travail et pour leur implication au sein de notre école.



Nous leur souhaitons de profiter pleinement de leurs retraites bien méritées !

Le nouveau chef d'établissement s'appelle Pascal Soulard, il était chef d'établissement à l'école de Saint Fulgent.



Par ailleurs, nous remercions toutes les personnes ayant participé à nos 2 opérations de plats à emporter : la raclette et la vente de poulets rôtis.

Inscriptions :

Les effectifs de l'école du Sacré Cœur sont en légère baisse à la rentrée mais nous conservons nos 11 classes.

Certains enfants nés en début d'année 2019 sont déjà inscrits, pour tous les autres, nous vous attendons aux portes ouvertes en maternelle **le samedi 15 janvier 2022** (date à confirmer). En revanche, vous pouvez déjà prendre rendez-vous auprès du directeur dès la rentrée. N'oubliez pas de consulter notre site internet : <http://labruffiere-ecolesacrecoeur.fr>, pour voir les actualités de chaque classe, les documents administratifs, le calendrier scolaire 2021/2022.

Nous sommes conscients que notre slogan reviendra vite :

«Une école dont les parents bougent est une école vivante pour nos enfants.»



N'hésitez pas à venir nous rencontrer à notre réunion découverte et/ou à l'assemblée générale, nous vous expliquerons avec plaisir en quoi consiste notre rôle.

Bonnes vacances à toutes et à tous.
L'OGEC, l'APEL et le Directeur

#Solidarité

Familles Rurales - La Bruffière

Être bénévole, pourquoi pas vous ?

- ✓ Vous avez des idées, celles des autres vous intéressent
- ✓ Vous voulez vous rendre utile, vous avez envie de vous faire plaisir
- ✓ Vous souhaitez participer à des actions concrètes, en fonction de vos goûts
- ✓ Vous vous sentez concerné(e) par la vie de votre commune
- ✓ Vous désirez vous intégrer localement, vous recherchez des relations enrichissantes et chaleureuses
- ✓ Vous disposez d'un peu de temps

Venez en parler en toute liberté avec l'équipe bénévole de l'association Familles Rurales !

Pour :

- ✓ Animer la vie locale, répondre aux besoins des habitants, promouvoir les droits de toutes les familles
- ✓ Susciter de nouvelles initiatives

Vos suggestions, vos envies, votre savoir-faire, votre enthousiasme sont une chance pour nos projets. Venez les partager avec nous !

L'association Familles Rurales de La Bruffière propose actuellement 9 services de proximité. Nous sommes soucieux de faire évoluer, de maintenir nos activités, l'association recherche des bénévoles pour étoffer son équipe.

L'ACCUEIL DE LOISIRS ET LE RESTAURANT SCOLAIRE

Nous mettons toujours en place le protocole sanitaire strict demandé par les services de l'éducation nationale.

Les enfants sont donc séparés par école et par niveau, élémentaires ou maternelles. Tous les gestes barrières sont respectés et les animateurs sont formés pour la mise en place des protocoles. Les enfants sont répartis dans tous les espaces disponibles et divisés en sous-groupes. Nous avons investi cette année dans de nombreux jeux extérieurs afin que les enfants se défoulent et s'amuse (but de foot, panneaux de baskets, baby-foot, table de ping-pong, but de tchoukball, cordes à sauter, rugby flagg raquettes de tennis et tous types de ballons).

Pour cet été, l'accueil de loisirs et le club junior seront ouverts du 7 juillet au 31 juillet et du 16 août au 28 août 2021. Les plaquettes de présentations des activités vont bientôt vous être envoyées. Vous y découvrirez comme toujours, des projets d'activités variées, du sport, de l'activité culturelle, des activités manuelles, des sorties et des animations ludiques.

Vous avez déjà reçu les flyers pour les séjours de cet été :

- L'opération «Bol de pâtes», le repas solidaire organisé au restaurant scolaire, s'est déroulé le 27 mai dernier au profit de l'association «Cœur du Monde».
- Du 7 au 9 juillet pour les 6/7 ans au domaine de Meslay.
- Du 12 au 16 juillet pour les 14/18 ans à Biscarosse et pour les 8/10 ans à la Faute sur Mer.
- Du 19 au 23 juillet pour les 11/14 ans à la Faute sur Mer.
- Du 26 au 27 juillet pour les 3/5 ans à Meslay.
- Du 23 au 26 août pour les jeunes de 11 à 20 ans inscrits au théâtre au bois de Cé.

LE CLUB JUNIOR ET L'ACCUEIL JEUNES

Du karting, des concerts, des activités de plein air et pleins d'autres surprises vous attendent cet été pour tous les jeunes âgés entre 11 et 17 ans.

Le club Junior et l'accueil Jeunes sont ouverts tous les jours pendant les vacances scolaires. Une occasion pour les 11 à 17 ans de se retrouver dans un lieu agréable, de partager des activités et des moments conviviaux organisés par une nouvelle équipe d'animation. Deux lieux et deux ambiances par tranches d'âges : le foyer rue De Lattre de Tassigny pour les 14/18 ans et la Grange de Bellevue pour les 10/14 ans.

Le club Junior et l'Accueil Jeunes sont aussi là pour vous accompagner dans vos projets (voyages, actions solidaires, actions communales...) mais aussi pour faire vivre vos idées (activités, sorties...). Un espace dédié à la jeunesse de notre commune et qui vous attend avec impatience cet été pour commencer de beaux projets. Un seul mot d'ordre : Bonne humeur et Convivialité.

La plaquette des activités est disponible sur la page Facebook de l'association Animation Jeunesse La Bruffière.



LE THEATRE ENFANTS

Pas de théâtre enfant cette année scolaire 2020/2021 à cause du Covid, mais nous sommes prêts pour les réinscriptions à partir du mois de juin pour un début d'activité en Octobre 2021! N'hésitez pas à nous contacter par mail pour toutes questions sur les modalités d'inscriptions. Les séances auront lieu le lundi soir en deux groupes, Ce1/Ce2 et Cm1/Cm2.

LE THEATRE ADULTES

Il n'y a pas eu de représentations en 2020 à cause de la fermeture des salles culturelles en lien avec le Covid. Mais nous sommes heureux et pressés de pouvoir vous retrouver en novembre 2021 pour la pièce que nous préparons depuis un an. Alors à vos calendriers !!!!!!!!!!!!!. Le service, suite à ses représentations de 2019 et dans un souci permanent d'entraide et de solidarité a fait trois dons de 1000 € à des associations : Familles Rurales, Cap pour la Vie et Vendée Amitiés. Suivez nous sur Facebook : labruffcomédie.

LE THEATRE ADOS

Nouvelle organisation et nouvelle troupe pour le théâtre ados. La saison débutera cet été en juillet pour constituer le ou les groupes en fonction du nombre de comédiens présents, puis nous continuerons par le séjour d'immersion fin août pour développer un vrai esprit de troupe, d'entraide et d'écoute. Les représentations sont prévues au printemps 2022.

K'DANSE

Dès l'âge de 5 ans, nous proposons des cours de Modern'Jazz. Toujours accompagnés par notre professeur de danse Malorie, Les plannings de cours seront proposés suite aux pré-inscriptions, vous serez bientôt informés de celles-ci par mail.

Depuis 2019, nous proposons le mardi soir à la salle de la grange de Bellevue, une activité Salsa Cubaine pour adultes. N'hésitez pas à nous rejoindre ou à nous contacter pour toutes questions ! Venez nous découvrir sur Facebook Kdanselabruffiere !



L'AIDE AUX DÉPLACEMENTS

Pour un rendez-vous, une visite à un ami, une course, prendre le train... et pas de moyens pour vous déplacer.

Ce service est ouvert à toute personne ayant une difficulté de transport. C'est un service de proximité dans notre espace rural dépourvu de transport public. Il ne fonctionne pas lorsqu'il y a une prise en charge par les caisses d'assurances. Nous nous déplaçons dans un rayon de 25 km.

LA COORDINATION DU TÉLÉTHON

Avec les associations et toutes les bonnes volontés de La Bruffière, malgré le contexte de l'année dernière, la vente de masques et le compteur kilométrique nous ont permis de reverser la somme de 1250 euros.



Emily FAURE Présidente et Kévin GUILLOUX directeur de l'association
Pour le conseil d'administration de l'association Familles Rurales de La Bruffière
Pour tous contacts et informations ; afrbruffiere@orange.fr

#Sécurité

Les Sapeurs-Pompiers de La Bruffière

RECRUTENT



ON A BESOIN DE VOUS !
Rejoignez-nous !



Pour tous renseignements : Lieutenant Fernand DURET au 06 38 77 99 79

- Nous ne cherchons pas des sportifs de haut niveau : une condition physique normale suffit.
- Les femmes ont leur place chez les sapeurs-pompiers : elles sont de plus en plus nombreuses, rejoignez-les.
- Il est possible de devenir sapeur-pompier volontaire même à 40 ans passés.
- Il est tout à fait possible de cumuler sa vie personnelle, professionnelle avec l'engagement volontaire : tout est question d'équilibre.

Chacun donne ce qu'il peut en fonction de ses contraintes personnelles et professionnelles. Des conventions peuvent exister avec vos employeurs.

#ASBD

Gym adultes se remobilise pour la nouvelle saison 2021/2022

Après une saison compliquée avec seulement quelques cours effectués et en effectif réduit, repartons positifs pour la prochaine saison.

Voici ce que notre association vous propose :

- ✓ Cours animés par des coachs sportifs diplômés d'État de l'association Bulles d'Air.
- ✓ Séances de Fitness variées avec un nouveau programme à chaque cours comprenant, échauffements, cardio, renforcement musculaire, stretching...avec ou sans matériel.
- ✓ Groupe d'une trentaine d'adhérents afin de faciliter les échanges, le suivi, l'implication de chacun...

Deux horaires de cours sont proposés :

- Le mardi matin 9h15 – 10h15 : Gym adultes pour les seniors dynamiques
- Le mercredi soir 20h30 – 21h30 : Fitness

N'hésitez pas à venir nous rejoindre lors des cours de découverte que nous proposons gratuitement en septembre.



Pour tout renseignement, vous pouvez :

- Consulter le site internet www.asbdlabruffiere.fr
- Téléphoner au 06 79 18 25 51

Le bureau ASBD Gym Adultes



#ASBD Volley-Ball

Ce début d'année 2021 fût difficile pour notre club de volley. Les contraintes gouvernementales ont impacté le déroulement des entraînements pour nos jeunes et nos équipes loisirs au sein du complexe sportif.

Cependant nous avons réussi à nous adapter malgré le contexte pour que la motivation de nos jeunes reste intacte.

Stéphanie et Simo ont montré combien ils étaient volontaires pour organiser des entraînements à la hauteur de la motivation de nos jeunes. Ils ont répondu présents et pour ça, le bureau les en remercie !

Nos jeunes ont elles aussi fait preuve d'adaptabilité au gré du mauvais temps et des changements d'horaires. Elles nous ont montré à quel point il était important pour elles de se retrouver autour du sport en participant de façon active et motivée aux entraînements.

Pour cette fin de saison, les entraînements vont continuer à se dérouler en extérieur sauf si les directives gouvernementales changent !

Notre tournoi annuel de fin d'année n'aura pas lieu en juin. Le bureau est en réflexion pour organiser une manifestation qui pourrait le remplacer.

Nous avons toujours besoin de bénévoles pour renouveler les membres du bureau.

Très bel été à vous tous.



#Tennis Entente du bocage

CAP SUR LA SAISON 2021/2022

Pour tous! Enfants (dès 5 ans) / Ados / Adultes

En loisir ou compétition

Un club à l'esprit convivial avec des tarifs abordables (à partir de 90 euros) !



... ZOOM SUR ...

Que comprend l'inscription ?

Au moins une heure de cours hebdo

L'accès gratuit aux terrains de nos trois communes sur des créneaux spécifiques (5 terrains intérieurs, un terrain extérieur)

Une licence (accès compétition et terrains hors TEB)

Le prêt de raquette et balles possibles la première année (en fonction des disponibilités)

Des animations, tournois...

INSCRIPTIONS OUVERTES :

«Contactez-nous et réservez un cours d'essai Gratuit et sans engagement»
Débutants bienvenus !

Plus d'infos :

tennisententebocage@gmail.com ou 06 23 59 97 82

Facebook : asbd.tennis.entente.bocage



...Actus...

L'année 2020-2021 a été perturbée par la crise sanitaire mais les effectifs sont restés stables et nous avons pu reprendre en extérieur dès le mois d'avril sur notre terrain de Tiffauges pour le plus grand bonheur de tous!



Vélo Club Bruffiérien

Déjà 26 ans que le vélo-club a vu le jour.

Le club a débuté avec 62 adhérents dont 11 féminines.

En 2020, le club comptait 36 adhérents dont 3 féminines.

Le club est ouvert à tout âge, actuellement d'environ de 30 à 74 ans.

Le local est situé en bout de parking, rue de La Mozelle.

Les sorties du club se font les dimanches et les jours fériés (départ à 8h30 du local) et les mercredi après-midi (départ à 14h du local) sauf en mai, juin, juillet, août et mi-septembre (départ à 8h30).

3 circuits d'environ 50, 65 et 80 km sont proposés à chaque sortie. Différents groupes sont programmés en fonction du niveau de chacun. Les circuits sont visibles à tout moment sur le site Internet : veloclublubruffiere.fr

Le VCB est un club cyclo-sportif, il ne participe à aucune compétition. Les sorties se pratiquent à allure accessible à de nombreuses personnes ayant pratiqué ou pratiquant le vélo.

Le club est toujours en attente de nouveaux adhérents

Pour tout renseignement s'adresser à :

• **Lionel GREAU**
(président) 06 04 15 96 58

• **Lionel SAVARIEAU**
(secrétaire) lionel.savarieau@wanadoo.fr

• **Alain FOULONNEAU** (trésorier)
alain.foulonneau@wanadoo.fr

Site Internet : veloclublubruffiere.fr



APRÈS-MIDI DANSANT
de 14h30 à 19h30
CUGAND (85)
Salle du Doué
DIM 4 FÉVRIER 2018



Crédit Mutuel



LE MOT DE L'OPPOSITION PARTICIPATIVE

Les enfants de moins de 14 ans représentent 22 % de la population bruffiérienne. Cette donnée confère une responsabilité accrue à la municipalité et la Communauté de communes pour mettre en place des moyens en termes de services jeunesse et petite enfance, à l'école ou dans les activités périscolaires et de loisirs. Les associations, sportives et culturelles permettent aussi aux jeunes de grandir, d'apprendre et de créer des liens sociaux. Lors du conseil municipal de janvier 2021, nous avons voté contre l'augmentation des tarifs de la restauration scolaire. En effet, depuis 2016, les familles ont subi une augmentation de plus de 10, 5 % des tarifs de la restauration scolaire. Nous proposons que le prix d'un repas prenne en compte le quotient familial des familles et qu'une réflexion soit engagée pour un autre mode de gestion.

Le budget 2021 a été voté lors du conseil municipal du mois de mars dans un contexte de crise sanitaire qui provoque une crise économique et sociale. Les habitants de la Bruffière sont eux-mêmes touchés par des licenciements, du chômage-partiel, des baisses de revenus...

Même si nous reconnaissons que le budget de La Bruffière est équilibré, il nous semble néanmoins frileux. Nous l'aurions souhaité plus ambitieux et avec plus de participation citoyenne. Le grand oublié de ce budget est également la jeunesse.

Néanmoins, nous nous félicitons de la création d'un poste de responsable de la médiathèque municipale.

Notre commune a dépassé les 4.000 habitants, l'urbanisation est de plus en plus forte et va continuer à l'être (lotissement des potiers, futur lotissement du Moulin), la taille de la voirie et des réseaux augmente, le nombre d'espaces verts, les besoins d'entretien, de petits travaux, aussi. Nous pensons qu'il est raisonnable d'envisager de recruter plus de personnel.

Nous proposons également que d'autres projets intègrent les prochains budgets : agrandissement du restaurant scolaire, mise en place de conseils de quartiers et d'un conseil des aînés, mise en place d'une mutuelle communale, des actions en faveur des jeunes... Le développement d'aires de jeux et de détente, adaptées et sécurisées, au sein des villages, des lotissements actuels et à venir permettraient à tous de se rencontrer, d'échanger et de s'épanouir.

Enfin, nous avons voté contre le budget de vidéoprotection qui prévoit d'implanter dans un premier temps trois caméras sur l'espace public. Nous pensons que d'autres solutions peuvent être mises en place pour la tranquillité publique des citoyens.

À l'écoute de toutes et tous, nous continuerons sans relâche à être force de proposition dans les commissions où nous siégeons, nous continuerons à agir, fidèles à nos engagements et à nos valeurs.

Olivier NERRIERE : membre de la commission «communication, économie et tourisme» et «sport et citoyenneté»

Céline SAUVÈTRE : Membre de la commission «finances et administration générale» et «culture, loisirs et jeunesse»

Carine ROBIN : membre de la commission «Action sociale et éducative» et du CCAS (Centre communal d'action sociale)

Jacques RONCIERE : Membre de la commission «aménagement urbain, rural et environnement»

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS

EXTRAIT DES PRINCIPALES DÉCISIONS PRISES LORS DES SÉANCES DE CONSEIL MUNICIPAL.

SÉANCE DU 2 MARS 2021

Étaient présents : M^{mes} et M^{rs} BREGEON Jean-Michel, MAINDRON Angéline, BRAUD Robert, PIOT Catherine, BOURASSEAU Myriam, LOIZEAU Christophe, DURET Lydie, VITRÉ Marie-Claire, GANACHEAU Véronique, CORRÉ Estelle, LEBRETON Bruno, POIRIER Véronique, LE BROZEC Vincent, GUINAUDEAU Isabelle, LEBLANC Gaëtan, BROCHARD Soizic, RICHARD Maxime, DURAND Aurélien, NERRIÈRE Olivier, RONCIÈRE Jacques, ROBIN Carine.

Absents représentés : CHIRON Laurent représenté par MAINDRON Angéline, LOIZEAU Christian représenté par BRAUD Robert, BONNET Magali représentée par LOIZEAU Christophe, SAUVÈTRE Céline représentée par ROBIN Carine.

Absents : LECLAIR Nicolas, MERLET Aurélien.

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2021

Dans les communes de 3 500 habitants et plus, un débat a lieu au Conseil Municipal sur les orientations générales du budget de l'exercice ainsi que sur les engagements pluriannuels envisagés, dans un délai de deux mois précédant l'examen de celui-ci. Après présentation du rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés, ainsi que sur la structure et la gestion de la dette, tels que ces éléments ressortent du Compte Administratif prévisionnel 2020, des perspectives et du plan pluriannuel d'investissements 2021-2023, les conseillers municipaux se sont vus proposer de débattre sur les orientations budgétaires pour l'année 2021.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le rapport préalable au débat d'orientation budgétaire, après avoir débattu des orientations budgétaires proposées, a pris acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire pour l'exercice 2021.

SUBVENTIONS EXERCICE 2021

Après présentation de la liste des subventions proposées par les commissions «Action sociale & éducative», «Sport & citoyenneté», «Culture, loisirs & jeunesse» et validées par la commission «Finances et Administration générale», le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la liste des subventions pour l'exercice 2021 telle que figurant au tableau ci-dessous.

ASSOCIATION	ACCORDEE 2021
Enseignement privé (forfait 590,00 /élève)	171 377 €
PAE / école privée (15,00 /élève)	3 870 €
PAE/ école St Symphorien (15,00 /élève)	210 €
PAE/ école publique (15,00 /élève)	2 490 €
ASBD	700 €
ASBD Football	3 000 €
ASBD Handball	3 100 €
ASBD Multisports Enfants	600 €
ASBD Tennis	600 €
ASBD Tennis de Table	1 300 €
ASBD Volley Ball	2 900 €
Amicale des Sapeurs Pompiers	500 €
Anciens Combattants	500 €
Bruffière Passion Patrimoine	1 300 €
Club d'échecs	900 €
Donneurs de Sang	100 €
Ecole de Musique	2 000 €
Fanfare St Joseph	330 €
Groupement Asson (Football)	500 €
L'Ouche de la Pierre Levée	50 €
Le Gardon Boussiron	100 €
Les Amis des Sentiers	200 €
Organisation Fête de la Musique	1 500 €
Organisation Téléthon Familles Rurales	800 €



APEL du Sacré Cœur	300 €
CEJ Accueil de Loisirs	92 474 €
Familles Rurales - Restaurant Scolaire	72 712 €
ASFEAI (Foyer des Hautes Roches	50 €
COS Terres de Montaigu - Montaigu-Rocheservière	560 €
FAVEC(ADVC)	100 €
Fédération des Malades et Handicapés FMH	100 €
Handi'Chiens	100 €
IME Montaigu	200 €
Les amis de la Santé de Vendée	100 €
UDAF	100 €
Marge pour budget primitif	2 157 €
ASBD (Excep)	600 €
ASBD Handball (Excep)	600 €
ASBD Tennis de table (Excep)	1 880 €
Bruffière Passion Patrimoine (Excep)	240 €
Groupement ASSON(Excep)	100 €
L'Ouche de la Pierre Levée (Excep)	400 €

SÉANCE DU 7 AVRIL 2021

Étaient présents : M^{mes} et M^s BREGEON Jean-Michel, MAINDRON Angéline, BOURASSEAU Myriam, LOIZEAU Christophe, LOIZEAU Christian, DURET Lydie, VITRÉ Marie-Claire, GANACHEAU Véronique, LEBRETON Bruno, LE BROZEC Vincent, BONNET Magali, GUINAUDEAU Isabelle, LEBLANC Gaëtan, MERLET Aurélien, BROCHARD Soizic, RICHARD Maxime, DURAND Aurélien, NERRIÈRE Olivier, ROBIN Carine, SAUVÊTRE Céline.

Absents représentés : BRAUD Robert représenté par LOIZEAU Christian, PIOT Catherine représentée par BREGEON Jean-Michel, CHIRON Laurent représenté par MAINDRON Angéline, RONCIÈRE Jacques représenté par ROBIN Carine.

Absents : CORRE Estelle, POIRIER Véronique, LECLAIR Nicolas.

IMPÔTS LOCAUX - VOTE DES TAUX 2021

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de la proposition de ne pas modifier les taux d'imposition pour l'exercice 2021.

ACQUISITION D'UNE PROPRIÉTÉ

Considérant l'intérêt pour la collectivité de procéder à l'acquisition de la propriété au 15 rue de de La Grange à La Bruffière au titre de réserve foncière, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'accepter l'acquisition de la propriété, cadastrée section AD n° 66, 67 et 68 d'une superficie d'environ 807m² pour un montant de 151 122,00 € frais d'agence inclus.

QUARTIER D'HABITATION : LES POTIERS TRANCHE 2

Suite à la présentation du projet de permis d'aménager de la deuxième tranche du quartier d'habitation «les Potiers», situé à l'ouest de la première phase du quartier d'habitation, il a été projeté de démarrer les travaux de la deuxième phase directement à la suite de la première. Les travaux de la première tranche du quartier d'habitation arrivant à leur fin et la demande en lots étant importante avant même la commercialisation, ceci nous permettra de proposer en continu des parcelles à la vente sur la commune de La Bruffière. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide le projet de permis d'aménager présenté.



Retrouvez l'ensemble des délibérations des conseils municipaux sur www.labruffiere.fr ou sur les panneaux d'affichage en mairie.

RÉALISATION D'UN PROJET LOCATIF PAR VENDÉE HABITAT

Conjointement à la rénovation des réseaux et des rues de La Marzelle et du Chanoine Duret, et dans le cadre de ces travaux, VENDÉE HABITAT a été sollicité pour la réalisation d'une opération locative de logements individuels sur un espace communal actuellement inutilisé. VENDÉE HABITAT a confirmé qu'il proposera l'inscription de cette opération sur la programmation 2022 des Prêts Locatifs auprès de Monsieur le Président du Conseil Départemental.

En vue de la réalisation de cette opération, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de :

- confier à VENDÉE HABITAT la maîtrise d'ouvrage d'un programme de construction de logements locatifs sociaux à l'angle des rues de La Marzelle et du Chanoine Duret ;
- céder au prix de 5000 € HT par logement réalisé à VENDÉE HABITAT, le foncier viabilisé nécessaire à cette opération, à savoir 4 logements sur la parcelle communale de l'opération d'une contenance d'environ 411 m² soit 20 000 €. Ce terrain composé de la parcelle AB n° 420 et d'une partie de domaine public précédemment déclassé, sera équipé par la Commune de deux branchements tous réseaux conformément à la demande de l'OPH.
- d'autoriser l'accès à la parcelle à VENDÉE HABITAT afin de procéder à toutes les études nécessaires

SÉANCE DU 4 MAI 2021

Étaient présents : M^{mes} et M^{rs} BREGEON Jean-Michel, MAINDRON Angéline, BRAUD Robert, PIOT Catherine, CHIRON Laurent, BOURASSEAU Myriam, LOIZEAU Christian, DURET Lydie, VITRÉ Marie-Claire, GANACHEAU Véronique, CORRE Estelle, LEBRETON Bruno, LE BROZEC Vincent, BONNET Magali, GUINAUDEAU Isabelle, LEBLANC Gaëtan, MERLET Aurélien, BROCHARD Soizic, RICHARD Maxime, DURAND Aurélien, NERRIÈRE Olivier, RONCIÈRE Jacques, ROBIN Carine, SAUVÈTRE Céline.

Absents représentés : LOIZEAU Christophe représenté par PIOT Catherine, POIRIER Véronique représentée par VITRÉ Marie-Claire, LECLAIR Nicolas représenté par BOURASSEAU Myriam.

LANCEMENT DES ÉTUDES DE FAISABILITÉ

Compte tenu des orientations proposées par la Commission «Projets Structurants» et :

- des besoins de mise aux normes et de rénovation des Salles Polyvalentes et en particulier de la salle Octogonale,
- des besoins d'aménagement du Parc de Pointe-à-Pitre,
- de l'absence d'utilisation du Presbytère et de la nécessité de procéder à sa réhabilitation afin d'en assurer la pérennité, le conseil municipal a donné un avis favorable pour approuver les conventions avec l'Agence de services aux collectivités locales de Vendée permettant de lancer les études de faisabilité.



PROJETS STRUCTURANTS

Le 20 janvier 2021, la commission PROJETS STRUCTURANTS a été conviée pour commencer l'étude des projets à venir. L'ensemble des conseillers municipaux a été invité à y participer.

Des groupes de travail ont été composés pour pouvoir lister l'ensemble des idées de chacun.

VISITEZ NOTRE SITE WEB

Les numéros des magazines, les lettres d'informations et nos actualités sont disponibles sur notre site www.labruffiere.fr



AGENDA

JUILLET

2 & 3 juillet :

Forum des associations
Complexe Sportif

9 juillet :

Spectacle de rue Pointe-à-Pitre

SEPTEMBRE

18 et 19 septembre :

Journées du patrimoine

Associations Date de bouclage du prochain bulletin

Merci de nous faire parvenir vos éventuelles dates d'évènements à faire paraître dans la prochaine lettre d'informations au plus tard le 1^{er} septembre à l'adresse suivante : communication@labruffiere.fr.



Retrouvez toutes les dates de bouclage des magazines et lettres d'informations sur l'espace associations (fiches pratiques) ou en mairie sur demande. Vous n'avez pas les accès pour l'espace associations ? **Faites votre demande à communication@labruffiere.fr.**



ÉTAT CIVIL



Félicitations aux parents de :

Noémie BAUDOUIN
Gianni FORTINEAU

21 décembre 2020
21 février 2021



Tous nos vœux de bonheur à

Fanny CAIRON et Mathieu BANDS 22 décembre 2020

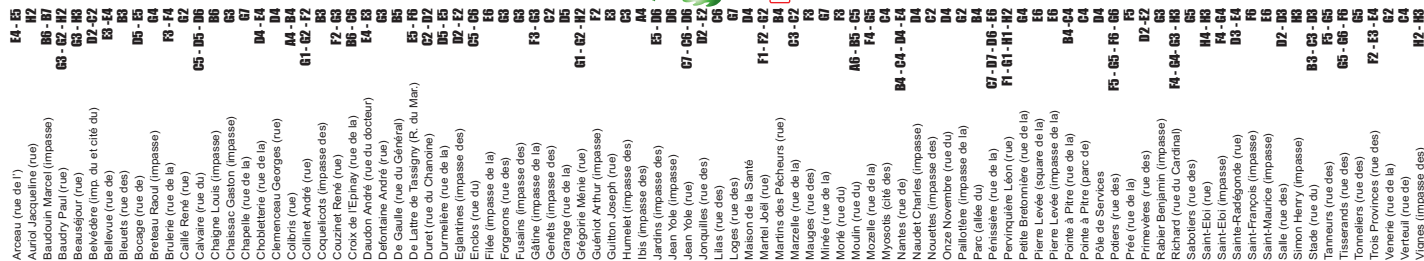


toute notre sympathie aux proches de :

Benjamin LAURENT	2 décembre 2020
Gina POIRON	16 décembre
Raymond RAMBAUD	24 décembre
Gilles RAUTUREAU	6 janvier 2021
Marie-France MENARD	18 janvier
Maria KARLINSKI	26 janvier
Marie-Madeleine ROUSSEAU	30 janvier
Daniel FOUCHÉ	30 janvier
Félicité GENDRE	1 ^{er} février

Gérard FALOURD	2 février
Daniel CLOCHARD	5 février
Marcel MOREAU	9 février
Henri MOUILLE	11 février
Jeanne MOREAU	12 février
Thérèse LOIZEAU	28 février
Marie JAUNET	31 mars
Maurice BAUCHET	5 avril

NOUVEAU : pour tous renseignements relatifs à l'état civil, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : etat.civil@labruffiere.fr ou vous adresser en mairie. Les parutions des données personnelles sont soumises à autorisation préalable lors de la déclaration de naissance ou via un courrier de la municipalité.



#J'AIME MA ^{je joue} ^{le jeu} BRUFFIÈRE !

Ta mission #1

Trier tous tes déchets

Alors ? Tu joues avec nous ?

Déchetterie de Saint-Père
Ouvrte le lundi, mercredi, vendredi & samedi
www.labruffiere.fr

La Bruffière
- VENDOR -

MAIRIE DE LA BRUFFIÈRE

1, place Jeanne d'Arc
85530 LA BRUFFIÈRE
Tél. 02 51 46 43 10

www.labruffiere.fr

HORAIRES DU SECRÉTARIAT :

Lundi – mercredi et vendredi :
de 8h30 à 12h et de 15h30 à 17h30
Mardi et jeudi : de 8h30 à 12h
Le samedi : de 8h30 à 11h

